

**CODE D'ÉTHIQUE  
COMITÉ DE VOLONTARIAT DE  
QUARTIER LIMOILOU-SUD**



**PRÉAMBULE**

Le code d'éthique du Comité de volontariat du Quartier Limoilou-Sud (CVQ) vise à présenter les valeurs supportées par le CVQ et à préciser les attitudes et comportements auxquels s'engagent les administrateurs, le personnel et les bénévoles de l'organisme dans l'exercice de leurs tâches.

**MISSION ET OBJECTIFS**

Le CVQ vise à améliorer, par l'action bénévole, la qualité et les conditions de vie de personnes dans le besoin vivant à Limoilou et, développer plus de solidarité dans la communauté par les moyens suivants:

1. Favoriser une implication bénévole valorisante et souple.
2. Offrir une diversité de services, gratuits ou à très faible coût, adaptés aux besoins et ce, pratiquement à tout moment.
3. Participer à l'inclusion sociale de personnes ou de groupes plus isolés ou marginalisés.

**VALEURS**

Accueil et empathie

Toute personne utilisateur de services ou bénévole qui transige avec l'organisme sera accueillie, écoutée et dirigée vers les services ou les ressources appropriées selon ses besoins.

Respect

Toute personne aura droit au respect et ne fera l'objet d'aucun jugement et ce quel que soit ses différences.

Discrétion et confidentialité

Les utilisateurs de service seront assurés que les bénévoles et employés du CVQ les accompagneront en toute discrétion et garderont confidentiels les échanges ou renseignements les concernant.

Solidarité et entraide

Toutes les personnes impliquées au sein du CVQ démontreront des attitudes de solidarité et d'entraide dans leur engagement ou leur travail.

Reconnaissance des talents et intérêts

Les bénévoles sont invités à exprimer leurs attentes auprès des employés ou administrateurs de l'organisme. L'organisme s'engage à en tenir compte le mieux possible et à reconnaître l'implication de ses bénévoles.

Capacité d'adaptation, innovation et souplesse

Afin de bien répondre aux besoins et d'assurer le développement du CVQ; les administrateurs, le personnel et les bénévoles seront attentifs aux demandes et feront preuve d'ouverture et de créativité dans la mise sur pied d'initiatives, de projets ou dans le développement de nouveaux services.

**ENGAGEMENTS**

Dans le respect de la mission et des valeurs de l'organisme, chaque personne faisant partie des administrateurs, des bénévoles ou du personnel s'engage à:

- Traiter les utilisateurs de services, les bénévoles, les employés et les administrateurs avec respect et considération notamment en faisant preuve de patience et de tolérance;
- Effectuer les tâches assignées avec efficacité, honnêteté et intégrité, en assurant l'équité dans les services et en respectant leur engagement auprès des utilisateurs de service;
- Respecter la confidentialité;
- Exprimer aux responsables du CVQ leurs satisfactions et insatisfactions par rapport à leurs tâches et suggérer des améliorations ou des changements;
- Respecter les règlements généraux du CVQ;
- Démontrer, à titre de représentant du CVQ, une attitude positive et professionnelle dans leur engagement.